



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Reconstruction de Mayotte

Question au Gouvernement n° 273

Texte de la question

RECONSTRUCTION DE MAYOTTE

Mme la présidente . La parole est à M. Philippe Vigier.

M. Philippe Vigier . L'archipel de Mayotte a été dévasté ; la France est en deuil. Nous devons nous montrer à la hauteur de la situation et éviter les polémiques.

Mme Sandra Regol . Nous sommes bien d'accord !

M. Philippe Vigier . L'urgence s'impose d'abord à nous. Pouvez-vous nous confirmer que tous les moyens de l'État, des collectivités, des départements et des communes de Mayotte, que les sauveteurs, la réserve sanitaire et tous ceux qui sont en mesure d'accueillir et soigner les blessés, de rétablir l'eau et l'électricité, bref, que tous ceux qui sont mobilisés depuis vendredi soir continueront de l'être, afin que la vie reprenne son cours à Mayotte ?

L'heure est aussi à l'espoir et à l'exigence. Vous avez rappelé que sous l'autorité d'Élisabeth Borne et de Gérald Darmanin, nous avons commencé à régler la crise hydrique.

M. Pierre Cordier . En invitant à faire bouillir l'eau !

M. Philippe Vigier . Nous devons nous montrer à la hauteur des enjeux. Nous avons besoin de logements, et j'espère qu'il n'y aura pas de recours déposé contre la destruction de bidonvilles, comme cela avait été le cas.

Les enfants ont besoin d'écoles à Mayotte : 20 000 enfants n'y sont pas scolarisés !

Pour la crise de l'eau, il faut poursuivre ce que nous avons commencé.

Pour l'hôpital, il faut enfin donner les moyens à Mayotte, pour éviter les évacuations sanitaires vers La Réunion.

Pour le secteur économique, il faut trouver les moyens de développer les filières.

Nous devons également œuvrer à la convergence en matière de droits sociaux. À Mayotte, le RMI et le smic ne sont pas les mêmes que dans l'Hexagone.

Monsieur le premier ministre, êtes-vous prêt à nommer un délégué interministériel à la reconstruction, à l'image de ce qui avait été fait lorsque l'ouragan Irma s'est abattu sur Saint-Martin et Saint-Barthélemy ?

Êtes-vous prêt à faire voter une loi de programmation pluriannuelle pour qu'à l'émotion succède l'espoir, celui de

dire à Mayotte : « Vous êtes français, on vous aime, voici les moyens » ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe Dem ainsi que sur quelques bancs des groupes EPR et DR. – Mme Ayda Hadizadeh applaudit également.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le premier ministre.

M. François Bayrou, premier ministre . Vous avez souligné l'action du gouvernement auquel vous avez appartenu, celui d'Élisabeth Borne, dans lequel Gérard Darmanin était ministre de l'intérieur. Ce gouvernement a eu à résoudre la première crise hydrique de Mayotte et votre action a permis de la surmonter.

Le gouvernement s'en est inspiré : il a organisé un pont aérien depuis La Réunion, bientôt renforcé par des avions gros-porteurs. Des porte-conteneurs livreront d'importants stocks d'eau et de nourriture. Ainsi, votre action passée a aidé.

Vous avez rappelé que vous aviez créé un comité interministériel et hier soir, le président de la République a pris la décision d'aller dans ce sens et de nommer un délégué interministériel à la reconstruction de Mayotte.

Je veux vous rassurer sur un point. Vous me demandez où en sont les renforts humains attendus à Mayotte : sachez que 450 personnels ont déjà gagné l'île et que plus de 800 autres sont sur le point d'être mobilisés et de s'y rendre.

Le sujet de la reconstruction est très important. L'appel à projets que j'estime nécessaire va être lancé ; soyez assuré que l'État est bien mobilisé, que la remise en état des réseaux électriques et de télécommunications est en cours et que les moyens que vous avez évoqués seront bien affectés à la reconstruction de Mayotte. J'ai toujours pensé qu'il était possible de traiter des investissements et du développement des services publics par des lois de programmation pluriannuelles. Cette ligne, il est maintenant nécessaire de la suivre, pour que personne ne doute de la volonté unanime, sur ces bancs, de soutenir Mayotte. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Dem et sur quelques bancs du groupe EPR.*)

Données clés

Auteur : [M. Philippe Vigier](#)

Circonscription : Eure-et-Loir (4^e circonscription) - Les Démocrates

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 273

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 18 décembre 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 18 décembre 2024